

Un outil pour mesurer la mobilisation du droit commun pour les habitants des QPV

Publication : 4 décembre 2017



Subvention aux associations, soutien au commerce de proximité, exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties, etc., les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) bénéficient de dispositifs spécifiques pour soutenir leur développement.

Le **CGET** a ouvert son [outil de géoréférencement](#) aux acteurs locaux et opérateurs, privés et publics, pour qu'ils puissent mesurer s'ils interviennent dans un périmètre concerné, ouvrant droit à des aides.

L'outil de géoréférencement permet de qualifier l'appartenance d'une adresse à un quartier pour une adresse donnée ou pour un fichier. Elaborée à partir des données de l'Institut national de l'information géographique et forestière, l'outil permet une recherche fine, adresse par adresse, pour déterminer celles situées en QPV.

The screenshot shows the web interface of the georeferencing tool. At the top, the title 'Système d'information géographique de la politique de la ville' is displayed in blue. To the right are the logos of the French Republic and the CGET. Below the title, there is a navigation bar with 'Non connecté', 'FAQ', and 'Aide'. The main content area has a header 'Géoréférencement de fichiers d'adresses'. On the left, there is a login form with fields for 'Identifiant' and 'Mot de passe', a 'se connecter' button, and links for 'Je souhaite demander la création d'un compte', 'J'ai oublié mon mot de passe', and 'Je souhaite obtenir un nouveau mot de passe'. On the right, there is explanatory text about the platform's purpose, its legal basis (Article 23 of the Law of January 6, 1978), and contact information for support services.

© 2017 CGET - Réalisation : Alkante

Cette plateforme présente la quasi-intégralité des quartiers prioritaires de la politique de la ville, en métropole et dans les départements et régions d'outre-mer (hors Polynésie française). Ce sont 1 438 quartiers politique de la ville (QPV) qui sont ainsi référencés.

L'outil est destiné à tous les signataires des contrats de ville. En créant un compte et en obtenant un identifiant, les opérateurs publics (Pôle emploi, La Poste, etc.), les bailleurs sociaux, les entrepreneurs, les collectivités territoriales, etc., peuvent y accéder gratuitement.

[Accédez à l'outil de géoréférencement](#)